

Hauts-de-France, Pas-de-Calais
Bapaume
rue de l'église

Chemin de croix de l'église Saint-Nicolas de Bapaume

Références du dossier

Numéro de dossier : IM62003973

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction, mobilier et objets religieux , patrimoine de la Reconstruction

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : chemin de croix

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Historique

Le chemine de croix avant la Première Guerre mondiale

Dans son *Histoire de la ville de Bapaume* publié en 1884, l'abbé Bédu (p. 368 à 373) évoque l'emplacement de la première station du chemin de croix et conclut en disant que "le chemin de croix vraiment monumental [...] et tous les décors font de cette église un des édifices religieux les plus remarquables du diocèse". Il ajoute que "Les tableaux qui, par la correction des dessins, par l'expression profondément chrétienne, rappellent les siècles de foi, sont dus à M. Demory d'Arras".

Dégardin (1945) donne des informations précises sur la répartition des différentes stations dans les chapelles des bas-côtés : sept de chaque côté présentées par ordre chronologique en partant du chœur. Aucun rythme particulier dans l'occupation des chapelles n'est perceptible : certaines ont une station, d'autres deux, et d'autres encore aucune ! Le chemin de croix est complet et compte 14 stations. Aucune précision sur l'apparence du chemin de croix lui-même n'est apportée par Dégardin, hormis qu'il est "en carton romain en relief".

Le chemin de croix actuel

Les 14 stations du chemin de croix actuel ont été peintes par l'artiste local Daniel Langlet, à la fin de la reconstruction de l'église. Ce sont des habitants de Bapaume qui ont servi de modèles. Il est béni en septembre 1937.

On doit aussi à Daniel Langlet le *Tableau commémoratif des morts de la première guerre mondiale* peint en 1920 (et toujours conservé dans l'église) et le *Monument aux morts de la Grande Guerre*.

Le chemin de croix a été restauré en 2013.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1937 (porte la date)

Auteur(s) de l'oeuvre : Daniel Langlet (peintre, signature)

Description

Le chemin de croix, peint à l'huile sur toile, est complet. Il est installé par groupe de deux stations dans les chapelles latérales, en démarrant par la première chapelle du bas-côté nord.

Les scènes représentées dans les différentes stations sont conformes à celles préconisées depuis Clément VII (voir annexe *Petite histoire des chemins de croix*), même si les titres portés sur la traverse basse du cadre ne sont pas toujours ceux

officiels. Ainsi la station VI s'intitule par exemple "Jésus récompense Sainte Véronique" et non "Sainte Véronique essuie le visage de Jésus".

Tous les tableaux ont des dimensions identiques et sont présentés de la même manière : la toile, de format rectangulaire horizontal, est encadrée par un important cadre en bois d'inspiration art déco. Les côtés sont en marche d'escalier d'épaisseur et de hauteur dégressives, tout comme l'entourage de la croix au sommet du cadre. Le haut et le bas du cadre sont une simple traverse. La traverse supérieure est décorée de deux branches d'épines entrelacées. Le cadre repose sur deux gros supports.

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : peinture, menuiserie

Matériaux : chêne ; matériau textile

Mesures :

Ouverture du cadre : 79 cm de large sur 114 de long. Cadre : 105 cm de large sur 158 de long. Hauteur totale avec la croix et le support : 130 cm.

Inscriptions & marques : signature, date

Précisions et transcriptions :

Chaque tableau porte, en lettres peintes sur le bois de la partie inférieure du cadre, le titre de la station qu'il illustre. Dans la croix qui achève le cadre, le numéro de la station est gravé en chiffres romains.

Seuls deux tableaux sont signés "DanieL" et datés (1937). Il s'agit des stations 5 et 11.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Analyse stylistique du chemin de croix

L'ensemble des scènes représentées est conforme à la liste établie par le pape Clément VII.

Tous les tableaux présentent une scène sur fond bleu, avec quelque fois un paysage de collines basses à la végétation rase en arrière-plan. Seule la station I, qui illustre la condamnation par Ponce Pilate, montre un décor d'architecture antique (une longue colonnade). C'est également la seule où une foule est représentée. La seule, enfin, où un rouge franc est utilisé : il est employé pour peindre la tunique du Christ.

Les couleurs utilisées sur les autres toiles relèvent d'une gamme plus éteinte : bleu du manteau de la vierge, orangés et bruns des tuniques des soldats ou des femmes de Jérusalem et de Véronique, blanc bleuté de la tunique du Christ.

Hormis le Christ, aucun des personnages n'est représenté de face. Sauf à de rares exceptions (Ponce Pilate sur son trône, soldat portant la croix à la station III, la vierge agenouillée de la station XIII), les personnages sont présentés à mi-corps. Aucune scène ne présente de mouvement : tous les personnages semblent figés au milieu d'une action.

Cette absence d'agitation, la simplification des volumes des vêtements, la disparition des décors et de la foule autour du Christ, et la douceur de la palette colorée apportent à ce chemin de croix une grande sérénité en même temps qu'elles laissent la place à la tristesse des différents protagonistes.

Références documentaires

Bibliographie

- DÉGARDIN, Gaston. **Rues et monuments de Bapaume**. Arras : Presses de l'imprimerie centrale de l'Artois, 1945.
p. 90 à 100.
- BEDU, Louis (abbé). **Histoire de la ville de Bapaume depuis son origine jusqu'à nos jours**. Arras : Typographie Rousseau-Ieroy, 1867. Réédition : Autremecourt : Loris, 2004. Collection "Monographies des villes et villages de France".
p. 368 à 373.

Annexe 1

Petite Histoire des Chemins de Croix

L'origine des chemins de croix remonte au 4^e siècle, après que la paix de Constantin (313) ait rendu possible les pèlerinages à Jérusalem. Les croyants peuvent désormais se rendre sur les lieux saints pour y refaire le trajet de Jésus jusqu'au Golgotha.

Ces sont les moines franciscains, en charge de la sécurité des pèlerins et des lieux saints de Jérusalem, qui au 14^e siècle "exportent" cette pratique, afin que les fidèles ne pouvant se rendre à Jérusalem puissent cependant effectuer un parcours les aidant à méditer sur les souffrances du Christ.

L'implantation de chemin de croix dans les églises, confiée exclusivement à des frères franciscains jusqu'en 1862, est encouragée par les papes à partir du milieu du 18^e siècle. Les stations sont disposées à l'intérieur de l'église de manière à former un circuit qui fait le tour de l'édifice et ramène le fidèle, à la dernière station, à proximité de l'autel principal.

Les chemins de croix ne commencent à apparaître dans les églises françaises qu'à partir de la fin du 18^e siècle, ramenés d'Italie par les prêtres réfractaires lors de leur retour en France. Ils connaissent leur pleine période d'expansion au milieu du 19^e siècle. Ils ont alors définitivement remplacé les labyrinthes qui avaient une fonction similaire de support à la prière et à la méditation. Jusqu'au milieu du 20^e siècle, ils restent très usités par les fidèles, en particulier dans la semaine sainte précédant Pâques.

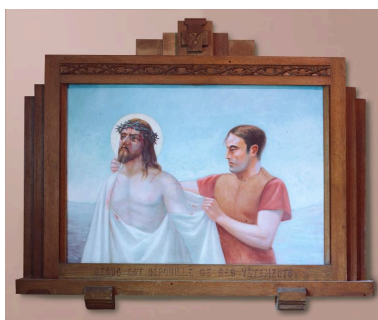
Les stations sont matérialisées par une croix et une scène peinte ou sculptée rappelant un épisode marquant de l'itinéraire du Christ jusqu'à la crucifixion. Au départ, le nombre de stations du chemin de croix est fluctuant et il en a compté jusqu'à 40 ! Leur nombre n'est fixé à 14 qu'au milieu du 17^e siècle par le pape Clément XII qui fixe le thème de chaque station. Il est de nouveau modifié en 1991 par le pape Jean Paul II afin de ne contenir que des étapes explicitement citées dans les Évangiles. Sont ainsi supprimés les épisodes du voile de Véronique, la rencontre de Jésus avec sa mère et ses trois chutes.

	avant 1991	après 1991
Station I	Jésus est condamné à mort	Jésus au jardin de Gethsémani
Station II	Jésus est chargé de sa croix	Jésus trahi par Judas et arrêté
Station III	Jésus tombe pour la première fois	Jésus condamné par le Sanhédrin
Station IV	Jésus rencontre sa mère	Jésus renié par Pierre
Station V	Simon de Cyrène aide Jésus à porter sa croix	Jésus jugé par Pilate
Station VI	Sainte véronique essuie le visage de Jésus	Jésus est couronné d'épines
Station VII	Jésus tombe pour la seconde fois	Jésus est chargé de sa croix
Station VIII	Jésus console les femmes de Jérusalem	Simon de Cyrène aide Jésus à porter sa croix
Station IX	Jésus tombe pour la troisième fois	Jésus console les femmes de Jérusalem
Station X	Jésus est dépouillé de ses vêtements	Jésus est cloué sur la croix
Station XI	Jésus est cloué sur la croix	Jésus promet son royaume au bon larron
Station XII	Jésus meurt sur la croix	Jésus confie sa mère à Jean
Station XIII	Le corps de Jésus est remis à sa mère	Jésus meurt sur la croix
Station XIV	Le corps de Jésus est mis au tombeau	Jésus est mis au tombeau

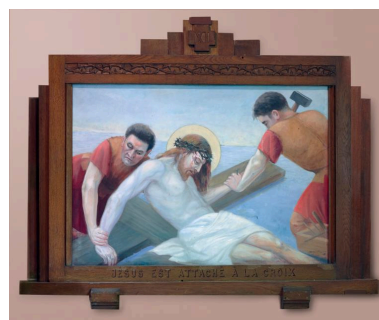
Nouveau tableau



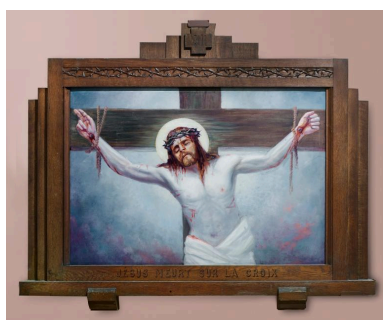
Station IX : Jésus tombe
une troisième fois.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200406NUC4A



Station X : Jésus est
dépouillé de ses vêtements.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200403NUC4A



Station XI : Jésus est
attaché à la croix.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200404NUC4A



Station XII : Jésus meurt sur la croix.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200401NUC4A



Station XIII : Jésus
est rendu à sa mère.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200402NUC4A



Station XIV : Jésus
est mis au tombeau.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200400NUC4A

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

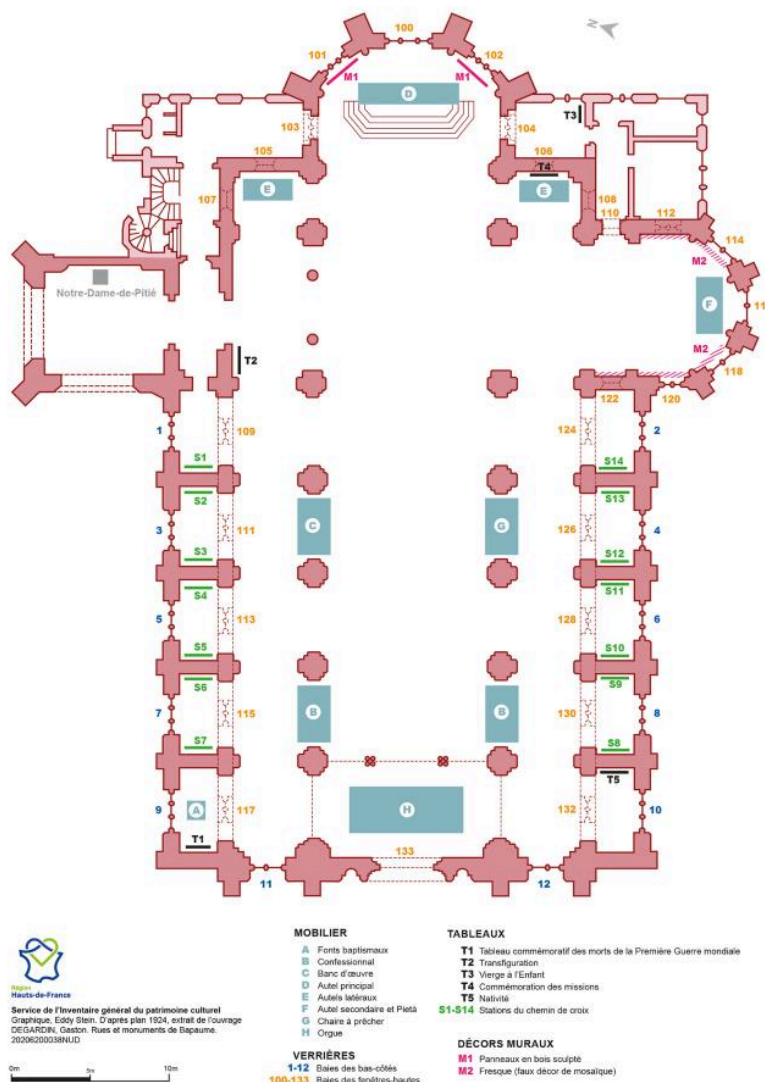
Oeuvre(s) en rapport :

Le mobilier de l'église paroissiale Saint-Nicolas de Bapaume (IM62003972) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume, église paroissiale Saint-Nicolas

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

62. BAPAUME. Église-Saint-Nicolas
 PLAN DE SITUATION DES OBJETS MOBILIERS



Eglise Saint-Nicolas de Bapaume : plan de situation des verrières et du mobilier.

IVR32_20206200038NUDA

Auteur de l'illustration : Eddy Stein

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Station I : Jésus est condamné à mort.

IVR32_20196200412NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Station II : Jésus accepte sa croix.

IVR32_20196200410NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Station III : Jésus tombe une première fois.

IVR32_20196200411NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Station IV : Jésus rencontre sa mère.

IVR32_20196200408NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Station V : Jésus aidé par Simon de Cyrène.

IVR32_20196200409NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Station VI : Jésus récompense Sainte Véronique.

IVR32_20196200407NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Station VII : Jésus tombe une deuxième fois.

IVR32_20216200518NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Station VIII : Jésus console les femmes de Jérusalem.

IVR32_20196200405NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Station IX : Jésus tombe une troisième fois.

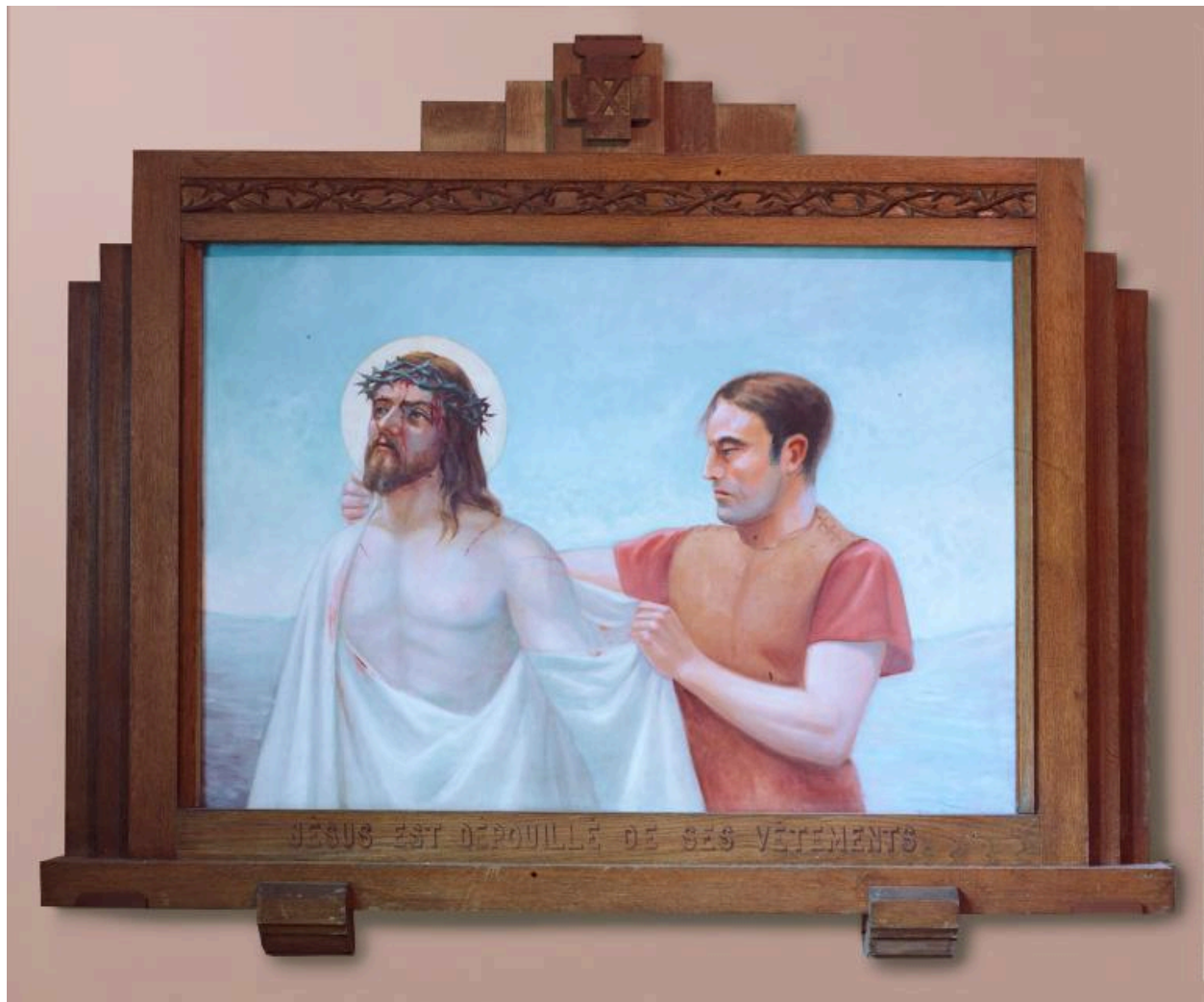
IVR32_20196200406NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Station X : Jésus est dépouillé de ses vêtements.

IVR32_20196200403NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Station XI : Jésus est attaché à la croix.

IVR32_20196200404NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Station XII : Jésus meurt sur la croix.

IVR32_20196200401NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Station XIII : Jésus est rendu à sa mère.

IVR32_20196200402NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Station XIV : Jésus est mis au tombeau.

IVR32_20196200400NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation